

N/REF : 24/03/2026 11H55 C:024888 I:33092
V/REF : 2083799
V/Email reçu le Mardi 24/03/2026 a 11H55

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : LE CANTON II
1-3-5-7 ALLEE DU CANTON
4-6-8-10-12 RUE MOUNIER
38800 LE PONT DE CLAIX

St Martin-H, le 03 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 7 CANTON LE PONT DE CLAIX LE CANTON II
M MARTEL 06 95 13 70 41 4EME ETAGE
MME LAMIDIEU 06 80 42 38 49 5EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR VERIFIER QUE LA COLONNE NE SOIT PAS BOUCHÉE
SI C'EST LE CAS DEBOUCHAGE COLONNE
SUITE A UNE FUITE AU PLAFOND DE M MARTEL, LE PLOMBIER N'A RIEN TROUVÉ
ET PENSE QUE LA COLONNE EST EN CHARGE

Donneur d'ordre : Mme J LESCENE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 31/03/2026 A 14H00
INTERVENTION DEPUIS LA MONTEE N°7
VERIFICATION AU 5EME ÉTAGE - RAS
4EME PAS D'ACCES DIRECTE A LA COLONNE CAR PAS DE TRAPPE DE VISITE.

LE 03/04/2026 A 13H15
LORS DE L'INTERVENTION NOUS AVONS CONSTATÉ QUE LA COLONNE EU N'ÉTAIT PAS
BOUCHÉE
PRÉVOIR DE FAIRE UNE TRAPPE DANS LE LOGEMENT DU 4E ÉTAGE CAR AU 5E RAS.

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 03/04/26 a 17H10 Mme J LESCENE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,41	29,41
1,00	H.Ouvrier Qualifié Curage le 31/03	1	68,75	68,75
1,00	H.Ouvrier Qualifié Curage le 31/03	1	68,75	68,75
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise(s) en oeuvre véhicule spécialisé	1	40,63	40,63
TOTAL H.T.				207,54
T.V.A. a 10,00%				20,75
TOTAL T.T.C.En EURO				228,29

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN